



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNIG

Conseil national
de l'information
géographique

Comité de déploiement de la BAN

28 mars 2022

Ordre du jour

- **Accueil (CNIG)**
- **Présentation du dispositif de gouvernance de la BAN et du mandat du comité de déploiement. (CNIG)**
- **Etat des lieux et feuille de route BAN (IGN)**
- **Présentation du « Dites-le-nous une fois » pour la BAN (Dinum)**
- **Echanges**
- **Objectifs et calendrier des prochains comités**

Tour de table

La Base adresse nationale

Rappel du contexte

La Base Adresse Nationale est un référentiel numérique stratégique pour la France. Elle constitue un référentiel-clé nécessaire à de nombreux services publics et à l'activité économique.

L'objectif est partagé par l'ensemble des acteurs : faire de la BAN le seul référentiel adresse, de haute qualité, exhaustive, à jour et sans doublon, partagé entre toutes les administrations et plus largement par tous les utilisateurs pour développer des services à valeur ajoutée.

La BAN est un géo-commun impliquant un grand nombre d'acteurs dont en premier lieu chaque commune de France

Il s'agit de mettre en place un dispositif de gouvernance adapté à un géo-commun et à l'objectif ambitieux consistant à passer à l'échelle la BAN sur 35 000 communes

Il doit permettre à la fois d'inclure largement les producteurs et les utilisateurs et d'être efficace pour assurer son déploiement en termes de complétude et en termes d'utilisation. Ce dispositif devra garantir la qualité, l'accessibilité du référentiel, et permettre l'implication de tous les acteurs volontaires, dans le respect de leurs compétences respectives et dans une perspective de fonctionnement pérenne.

Dispositif de Gouvernance de la BAN

Adresse lab @ Fabrique des Géocommuns

🎯 **Rencontres publiques** avec les utilisateurs de la BAN pour prioriser les fonctionnalités au regard des moyens disponibles.



+ collectivités



Hôte de GT,
ateliers, avec les
équipes

Comité d'investissement (avec mission de transfert jusqu'à fin 2022)

🎯 Définit les orientations, les investissements consentis, les priorités d'action et la répartition des rôles des différents acteurs



Comité de déploiement @ CNIG

🎯 Lever les freins et les blocages au déploiement du programme BAN/BAL sur 35 000 communes



focus sur le comité d'investissement

Qui : IGN, ANCT, DINUM et AMF (représentante des communes qui investissent directement dans la BAN en produisant les données)

Quand : 2 à 3 fois en 2022, puis annuellement lorsque la pérennisation est en place.

Quoi : Le comité d'investissement permet de faire le point sur l'impact obtenu par l'équipe du produit, les financements et les parrainages de la BAN, et d'arbitrer sur les objectifs et les investissements consentis par les administrations qui financent le service. Ce comité réunira annuellement (une fois la période de transfert terminée) les investisseurs de la BAN pour déterminer le niveau d'investissement dans le produit, les priorités d'action et la répartition des rôles des différents acteurs.

Durant l'année 2022, ce comité a également pour mission le suivi du transfert de la BAN au sein de l'IGN.



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction interministérielle
du numérique



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



focus sur l'Adresse lab

Qui : Public, invitation auprès des acteurs de l'écosystème, sans oublier les collectivités.

Quand : à minima 2 à 3 fois par an, à provoquer si le besoin se faire ressentir

Quoi : En tant que geocommun numérique, la BAN est pilotée par la communauté de ses contributeurs et de ses utilisateurs. Cette communauté peut s'exprimer via des OpenLabs publics nommés Adresse Lab, qui constituent l'instance d'intermédiation technique et de conception collaborative de la BAN, ce qui permet notamment aux plus petites collectivités de s'exprimer et donne aux territoires la place qui leur revient. Les fonctionnalités sont priorisées au regard des moyens disponibles.

Comment : l'équipe produit de la BAN anime dans le cadre de la Fabrique des Géocommuns. Des ateliers ou de groupes de travail découleront de ces openlabs (par exemple : amélioration du schémas de données), le CNIG pourrait être l'hôte de certains de ces groupes de travail. Les décisions sur la priorisation des fonctionnalités sont précédées d'un échange avec l'équipe produit et prises avec sa participation.



Direction interministérielle
du numérique



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Council national de
l'information géographique



ENEDIS



+ collectivités

+ écosystème

focus sur le comité de déploiement

Qui : IGN, ANCT, DINUM, CNIG, AMF, INSEE, DGFIP

Quand : 2 à 3 fois par an à coordonner avec les adresses Lab et comité d'investissement, peut être saisi en cas de besoin.

Quoi : Ce comité a pour objectif d'identifier les leviers pour favoriser le déploiement du programme BAN/BAL sur 35 000 communes. Il est présidé par le CNIG. Il est composé de toutes les entités qui souhaitent le succès rapide du programme BAN/BAL. Il permettra à l'équipe BAN de faire remonter les freins et les blocages techniques, juridiques, administratifs, financiers du déploiement de la BAN/BAL et de trouver ensemble les solutions adéquates, et de faciliter la recherche de moyens. Le CNIG contribuera notamment à la coordination avec les territoires grâce à son pôle dédié.



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction interministérielle
du numérique



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Comité de déploiement de la BAN

28 mars 2022